

POISON(S) ...

MédiaChartres soutien le monde médical



Cela pourrait sembler improbable à notre époque, et pourtant !

MédiaChartres relève de plus en plus de « **rappel magasin** », pour cause de: *listériose*, *salmonellose*, *escherichia coli*, contamination diverse, **tous les produits sont concernés.**



Quelque exemples:

https://actu.fr/economie/carrefour-des-chips-rappelees-dans-toute-la-france_57397660.html

<https://actu.fr/economie/salmonelles-des-chipolatas-vendues-chez-intermarche-rappelees-dans-toute-la->

[france-2_57718215.html](#)

[https://actu.fr/economie/super-u-carrefour-intermarche-de-nombreuses-huitres-rappelees-dans-toute-la-france_56429116.html](#)

[https://actu.fr/economie/leclerc-du-foie-gras-rappele-dans-toute-la-france_57561790.html](#)

[https://actu.fr/economie/leclerc-du-saumon-fume-rappele-dans-toute-la-france-pour-un-risque-de-listeria_56562083.html](#)

[https://actu.fr/economie/leclerc-intermarche-du-lait-rappele-dans-toute-la-france_56783792.html](#)

[https://actu.fr/economie/leclerc-carrefour-lidl-de-nombreux-yaourts-contenant-du-verre-rappeles_57592304.html](#)

[https://actu.fr/economie/leclerc-carrefour-super-u-ces-poissons-contiendraient-la-listeria-ils-sont-rappeles_48941779.html](#)

le dernier en date:

[https://actu.fr/economie/maisons-du-monde-une-bougie-rappelee-pour-risque-d-intoxication_58019397.html](#)

etc ...

Pas une semaine ne s'écoule, sans qu'une alerte ne soit déclenchée en France.

Difficilement acceptable, au regard des protocoles (très stricts) mis en place et, *sensés nous protéger*.

Les nombreux organismes (publics où privés) chargés de veiller à la protection et la santé des consommateurs, souffrent-ils « d'amblyopie » ?

[https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/dgccrf](#)

[https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34284](#)



Direction Départementale
de la Protection
des Populations



Direction générale de la concurrence,
de la consommation et de la répression des fraudes





Le risque est important et les suites peuvent être graves
(...) Les distributeurs n'ayant pour avertir la population, que l'affichage en magasin ou la voie de Presse, **mais souvent malheureusement, il est déjà trop tard !**



Les symptômes d'une intoxication alimentaire:

- diarrhées fréquentes ;
- nausées, vomissements ;
- douleurs abdominales diffuses (crampes) ;
- fièvre possible ;
- présence de sang possible .
- **si vous constatez ses symptômes, voici la marche à suivre:**

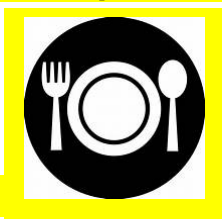
<https://www.gare.fr/sante/intoxication-alimentaire/>

<https://www.medisite.fr/troubles-digestifs-et-alimentation-intoxication-alimentaire-toxi-infection-alimentaire-collective-symptomes-duree-traitements.5540366.524109.html>

<https://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/fiches-maladies/escherichia-coli>



MédiaChartres recommande, la plus grande vigilance, y compris pour les restaurants et points de



restauration.

PRUDENCE

BOULEVERSEMENT ...

MédiaChartres soutien le monde médical



MédiaChartres se penche sur le **commerce de demain**.

Avec le temps ... tout change, et le commerce « **traditionnel** » n'échappe pas à la règle. Une révolution est en marche, la cause étant l'**inflation** (réelle, ou artificielle ?), elle est bien là et alimente de façon irréversible, l'inéluctable, (et pendant ce temps ...)

<https://www.boursorama.com/bourse/actualites/bourse-le-cac-40-bat-son-record-depasse-7-400-points-b55c8f2f5f009b36c9273dda45f7a93d>



La France connaît un bouleversement dans la vente de détail,

des dizaines de nouvelles enseignes apparaissent dans le paysage et sur le Net.

Des « **solderies** » du quotidien font une apparition, ils sont issus des grandes enseignes de la distribution classique (cherchant de nouveaux débouchés), où de nouvelles filières.

Et ce n'est pas le panier anti-inflation (abandonné par l'État), qui va modifier la suite (pour preuve)

<https://www.linternaute.com/argent/guide-de-vos-finances/2742141-panier-anti-inflation-lidl-leclerc-super-u-tous-les-dispositifs-en-fonction-des-enseignes/>

<https://www.msn.com/fr-fr/finance/other/panier-anti-inflation-l-ufc-que-choisir-%C3%A9pingle-les-magasins-syst%C3%A8me-u/ar-AA18mx0F>

MédiaChartres en a recensé quelques unes.

<https://stocklear.fr/conseil/destockage-alimentaire>

<https://www.petitfute.com/p1-france/c1168-shopping-mode-cadeaux/c1077-bons-plans/c479-solderie/>

https://actu.fr/economie/carrefour-va-lancer-son-propre-panier-anti-inflation-200-produits-a-2-euros_57834642.html

https://actu.fr/economie/toujust-voici-ou-et-quand-ouvriront-les-20-prochains-magasins-de-l-enseigne-discount_57794547.html

<https://maxplus.fr/>

https://actu.fr/occitanie/toulouse_31555/un-nouveau-magasin-action-va-ouvrir-ses-portes-dans-un-grand-centre-commercial-de-toulouse_57835002.html

<https://www.noz.fr/>

Il existe déjà, de nombreux magasins, le créneau « **discounter** » étant porteur, les « **soldeurs** » ont vite

compris l'intérêt du modèle du **commerce de demain**.





© divers

Certaines localités font (avec la « **complicité** » de quelques grandes surfaces), obstruction à l'implantation de ces

magasins et tentent vainement de repousser l'inéluctable.

Dans **Chartres** et sa **proche Banlieue**, des magasins sont déjà présents.



et d'autres.

Vers la fin des sixties et les durant les seventies, les Hypermarchés ont révolutionné le commerce, il semble qu'aujourd'hui, un grand bouleversement soit entrain déclore.



© divers

NB/ à l'époque, personne ne se posait la question, ... et demain ?

https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_d%27enseignes_de_la_grande_distribution_en_France

MédiaChartres s'interroge, sur le devenir du petit commerce de proximité ?



Martine Leroy

EN ROUTE POUR LA VICTOIRE ...

MédiaChartres soutien le monde médical



La Région Centre Val de loir, peut se flatter de cette



honorable sélection.

MédiaChartres, attentif à ce qui touche la **Région Centre**, félicite **Bourges** (Cher), qualifiée comme finaliste de ce prestigieux concours, avec trois autres Villes en France.





<https://www.bourgesberrytourisme.com/>



Institut national
du patrimoine

L'*Institut national du patrimoine*, à désignée **Bourges** comme pouvant devenir (potentiellement) « **Capitale Européenne de la culture** » en **2028**.

(L'Eure et Loir, ne figure pas, à ce tableau d'honneur).

[https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/cher/bourges/bourges-en-route-vers-le-titre-de-capitale-europeenne-de-la-culture-2725678.html#xtor=EPR-521-\[france3regions\]-20230304-\[info-titre5\]&pid=](https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/cher/bourges/bourges-en-route-vers-le-titre-de-capitale-europeenne-de-la-culture-2725678.html#xtor=EPR-521-[france3regions]-20230304-[info-titre5]&pid=)

Pour **MédiaChartres**, **Bourges** est une Ville avec de multiples et beaux aspects pittoresques, **une idée d'escapade pour le Printemps (?)**

Peut être à l'occasion de Son célèbre **PRINTEMPS**:
<https://www.printemps-bourges.com/>



<https://www.bing.com/videos/search?q=visiter+Bourges&qpv=visiter+Bourges&FORM=VDRE>

<https://www.ville-bourges.fr/site/visites-bourges>



-Palais Jacques Cœur-

Bourges

Joël Drouin

BON SENS ...



MédiaChartres soutien le monde médical

Il n'est pas habituel pour **MédiaChartres**, de faire l'article d'une **manifestation commerciale**, sauf si ... cette dernière est frappée du double sceau, du **bon sens** et de **l'intelligence** !



-Salon de l'habitat- ©



Car, face à une inflation galopante et un pouvoir d'achat en état cataleptique, les organisateurs ont décidés de laisser **l'entrée GRATUITE**. La « **barrière** » du payant n'existant plus, devrait permettre de booster la fréquentation (?) et

soutenir de cette façon, les commerçants et artisans exposants.

Retour sur le **Salon de l'habitat à Chartres** (Chartrexpo) les **11 et 12 Mars**



Nombreux participants locaux et régionaux, l'occasion de réaliser de bonnes affaires (sans intermédiaires).

<https://www.salonhabitat-chartres.fr/liste-des-exposants/>



Un agréable moment, à passer seul où en Famille, plus d'infos (liste des exposants, animations, plan du site, etc)

sûr: <https://www.salonhabitat-chartres.fr/>

Cette année, **MediaChartres** sera présent dans les allées du salon.



Karine Relin

CONTRADICTIONS ...

MediaChartres soutien le monde médical



MédiaChartres relève des contradictions, entre le « **règlement** » (RLP) rédigé, voté, et adopté par le Maire de la Ville de Chartres et son équipe, et la réalité du terrain de nos jours...



-Un Règlement Local de Publicité (RLP) a vocation à imposer des règles concernant les enseignes, préenseignes et publicités sur la commune. Il permet de concilier des intérêts parfois antagonistes tels que la protection du cadre de vie et la volonté des acteurs économiques d'être le plus visible possible. Il permet d'adapter localement le règlement nationale de la publicité (RNP) que l'on retrouve dans le Code de l'Environnement- Il fait parti des annexes du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

<https://www.chartres.fr/vivre-a-chartres/urbanisme/reglement-local-de-publicite/>

et il disait quoi exactement, notre confrère, sur le sujet ...

https://actu.fr/centre-val-de-loire/chartres_28085/a-chartres-la-publicite-urbaine-grand-format-est-invitee-a-se-faire-plus-discrete-ou-numerique_37356258.html

et pour les déclarations de l'époque ... (extraits)

« Il n'est pas question de supprimer totalement l'affichage urbain qui constitue un support d'information et de communication, nous l'avons réduit de 60%. **Nous avons essentiellement agi sur les grands modèles de 8 ou 12 m², soit en les retirant, soit en les remplaçant par des petits formats de 2m²**

Maria Jebli-Chedeville –Adjointe au Maire en charge de la politique **Ecoville**– (?)



« En parallèle, nous ne relâcherons pas notre vigilance sur l'affichage sauvage, **les panneaux pirates sont systématiquement enlevés**. Résultat, ces initiatives se font maintenant très rares» .

Karine Dorange –Adjointe en charge de l'urbanisme-





©
MédiaChartres





Donc, en résumé, la publicité est « **admise** » lorsqu'elle sert des **intérêts privés** (mais, **ayants directement un lien avec la Mairie**).

INFO: « Conformément aux articles **L. 581 -8-II** et **R. 58 1-4** du **code de l'environnement**, le Maire peut autoriser l'**affichage d'opinion** et la **publicité** relative aux activités des associations ...

<https://www.lettreducadre.fr/article/affichage-d-opinion-les-dispositions-legales.24855>

De quoi poser beaucoup de questions (sans réponse ?), sauf que ...

<https://www.courrierdesmaires.fr/article/quelle-reglementation-s-applique-a-la-publicite-sur-les-baches-de-chantier.2422>



La construction d'un bâtiment, d'une infrastructure ou d'un panneau me gêne: Si vous souhaitez vous opposer à la construction d'un bâtiment qui risque de perturber votre cadre de vie, il est nécessaire d'agir vite. N'attendez pas que la construction soit terminée pour vous manifester. Vous avez 2 mois pour vous opposer et demander l'annulation du permis de construire au juge à compter du 1er jour

d'affichage du panneau sur le terrain. Cette demande se fait auprès du tribunal administratif dont dépend la construction.

<https://entreprise.mma.fr/connexionpro/bache-publicitaire-chantier.html>

<https://demarchesadministratives.fr/demarches/recours-contre-les-nuisances-visuelles-de-voisinage#:~:text=La%20pollution%20visuelle%20est%20un%20crit%C3%A8re%20esth%C3%A9tique%20qui,construction%20d%E2%80%99un%20mur%2C%20ou%20par%20la%20culture%20arboricole.>



[https://blogs.mediapart.fr/clemencekerdaffrecgmailcom/blog/270223/publicites-energivores-agir-contre-labsurdite-lumineuse?utm_source=quotidienne-20230227-221004&utm_medium=email&utm_campaign=QUOTIDIENNE&utm_content=&utm_term=&xtr=EREC-83-\[QUOTIDIENNE\]-quotidienne-20230227-221004&M_BT=1654172231343](https://blogs.mediapart.fr/clemencekerdaffrecgmailcom/blog/270223/publicites-energivores-agir-contre-labsurdite-lumineuse?utm_source=quotidienne-20230227-221004&utm_medium=email&utm_campaign=QUOTIDIENNE&utm_content=&utm_term=&xtr=EREC-83-[QUOTIDIENNE]-quotidienne-20230227-221004&M_BT=1654172231343)

Sylvie Muller

CONSTAT ... !

MédiaChartres

soutien

le

monde

médical



Il à suffit d'ouvrir les « mags » de la Ville et de l'Agglo, pour que **MédiaChartres** relève quelques ... **bizarreries** !



Explications: les « interviews » sont toujours réalisées (signatures) par des initiales « VV » (pour votre Ville) ou encore « VA » (pour votre Agglo), mais **JAMAIS** un Nom de personne physique ? et pourtant, à chaque page de garde, il est fait état de plusieurs personnes ayant participé à la rédaction du N° (étrange anachronisme), une explication à fournir (peut-être) ?

Ce mécanisme est bien connu et (trop) souvent utilisé, il consiste à s'auto-interviewer et limite ainsi les déceptions éventuelles.



Nous pouvons lire dans le N° 226 de Janvier 2023 à la page 14, interview de **Madame K. D.** adjointe à l'urbanisme, par (?) cette réplique, qui pouvait être interprété de différentes

façons :

« les jeunes habitants d'alors ne sont plus si jeunes, loin s'en faut ... »



la notice d'interprétation n'étant pas fournie, il est possible, que les lecteur d'un « **certain âge** » aient (moyennement apprécié) et pour d'autres même, ont-ils vécu cela comme une insulte (?) alors que **dans le même N° à la page 18, Madame la 1ère adjointe E. F.** s'échinait à prouver sa mobilisation (sur deux pages) envers les personnes du **3ème age**, que nous aurons tous la chance d'être un jour (**si tout va bien** ?).



« Il faut vivre vieux, et même très vieux, et même excessivement vieux. Ainsi on a le plaisir, au fil des années, d'enterrer les gens qui se moquent de vous » .

Citation de Jean Dutourd ; Les pensées et réflexions (1990) - L'homme qui se fait vieux avant l'âge perd toute vitalité et sa gaieté-

Pouvons nous déduire de cette coquille, comme une légère « **dichotomie** » au sein du Conseil municipal de **Chartres Ville** ?

MédiaChartres, fait un constat (rien de plus), **et de rappeler**, que si ils sont « **peut-être** » les



ils sont aussi, des

Alexandra Simoni

BIENTÔT LES PYRAMIDES ?

MédiaChartres soutien le monde médical



À la vitesse et la façon de redessiner la carte de **Chartres et sa proche Banlieue**, **MédiaChartres** suppose, qu'il faut logiquement se demander si nous n'allons pas bientôt assister à la renaissance des Pyramides, dans le paysage ?





<https://www.leparisien.fr/eure-et-loir-28/a-chartres-un-chantier-xxl-pour-faire-renaitre-le-quartier-de-la-madeleine-02-01-2023-RF5K66EHJVDKJLETRQT2ZTQ.php>

<https://www.tflinfo.fr/immobilier/video-a-chartres-un-chantier-pharaonique-pour-soigner-l-entree-de-la-ville-2239454.html>

https://actu.fr/centre-val-de-loire/chartres_28085/l-annee-de-tous-les-chantiers-pour-le-maire-de-chartres-jean-pierre-gorges_56693952.html

pour mémoire,

<https://www.latribunedelart.com/chartres-son-patrimoine-a-la-derive-ses-projets-pharaoniques-et-inutiles>

Le bouleversement est tellement énorme, que les principaux **Médias nationaux** répercutent l'information, ce qui ne manquera pas d'attirer, dans un futur proche, beaucoup « **d'attentions** » mais également (et inévitablement) des **cortèges de convoitises**



Effrayé



et lots de désagréments !



MédiaChartres doute de l'**altruisme**, en matière de motivation (s) des personnes engagées dans ce grand chambardement et des risques potentiels de dérives (toujours possibles).

<https://www.justifit.fr/b/guides/droit-penal/blanchiment-dargent/>

<https://www.leparisien.fr/oise-60/travail-dissimule-et-blanchiment-dargent-dans-le-btp-un-couple-suspecte-davoir-cache-19-millions-deuros-a-letat-14-09-2022-LWFAFRLJJ5C3BEBVHAKETKGXYY.php>

<https://monimmeuble.com/actualite/blanchiment-dargent-limmobilier-est-un-secteur-a-risque>

extrait: « Les enjeux financiers des transactions immobilières sont un vecteur privilégié pour l'intégration de fonds issus de divers crimes et délits. Aussi, certaines opérations d'acquisition-vente de biens immobiliers facilitent le blanchiment de fonds frauduleux ou d'origine criminelle. En particulier lorsque les transactions sont effectuées par l'intermédiaire de structures ou montages financiers destinés à masquer l'identité du bénéficiaire effectif ».



<https://www.economie.gouv.fr/tracfin>



Moujib Cada

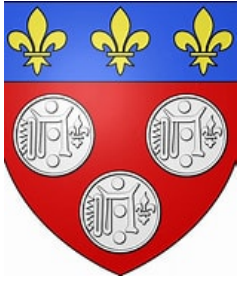
LES BOULEVARDS ...



MédiaChartres soutien le monde médical

Dans le cadre de la mobilité urbaine, **MédiaChartres** fait un

« parallèle » entre **Chartres** et la **7ème Ville de France**.



source: Médiapart blog (12/02/23 extrait)

« **Mobilités urbaines : le passage en force d'un Maire / Président de Métropole** »

La modification du plan de circulation d'une grande ville, imposant notamment un grand nombre de sens uniques, de suppressions de stationnements de surface, de promotions immobilières (toujours plus nombreuses) entraînent le surcroît du trafic de transit (**VP** et **PL**) sur 4 boulevards principaux résidentiels intérieurs, provoquant la colère des riverains. La mobilisation est d'autant plus vive que ce report de trafic, s'est fait sans études d'impact, de bruit, de détériorations, de pollution, et SURTOUT sans concertation, au motif d'affirmation –**d'une Ville apaisée**– ?





Un Maire / Président qui explique aux riverains que « on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs » (sic). le raisonnement est un peu court et plutôt méprisant, (voire indigne d'un élu).

Un Maire / Président qui met en œuvre un plan de circulation absurde, sans cohérence technique, injuste socialement et écologiquement, apaisant les uns au détriment des autres, qui s'arcboute obstinément sur sa position sans aucun argument plausible pour la justifier. On peut donc se poser la question de ce qui a motivé les décisions qu'il a prises. **Est-il bien conseillé ? Y a-t-il en arrière-plan d'autres projets prioritaires, incidemment « immobiliers » ? Les non-dits peuvent faire, comme on le voit, le lit des spéculations ...**

Un Maire / Président qui, à la manière de Gribouille, sème le chaos un peu partout dans sa ville sans craindre de se mettre à dos un nombre croissant de ses concitoyens et au mépris des principes mêmes d'une démocratie participative dont il se veut

le chantre. « La transparence, l'écoute, le respect de la parole de l'autre sont nos valeurs. » ? Il est vrai que les prochaines élections ne sont que dans 3 ans ... (sauf imprévus).



Il faut ajouter, les soutiens favorables d'une certaine « **presse locale** », l'utilisation des **magasins de la Ville et Agglo**, et une activité soutenue sur les **réseaux sociaux**. Cette agressivité n'a rien à voir avec celle que met son service d'ordre à nous expulser, lors de nos enquêtes. Ni avec

celle d'avoir imposé, **pour paraphraser Doisneau**, un chapelet de voitures qui se touchent sur les 4 Boulevards.

Foch/Clemenceau, Courtille, Chasles, Charles Péguy/de la résistance et les rues impraticables aux heures de pointes, Koenig, du grand Faubourg, de la Couronne et bien d'autres.



Il a (et a eu) des ambitions nationales, Il a aussi écrit dans son programme électoral, ce credo pour le moins patelin :

« Rien ne peut ni ne doit se faire sans vous » ?

Étienne Dombre

<https://www.bing.com/videos/search?q=youtube+Les+grands+boulevards+Yves+Montand&view=detail&mid=5C96739F705E1EB50BD25C96739F705E1EB50BD2&FORM=VIRE0&ru=%2fsearch%3fq%3dyoutube%2bLes%2bgrands%2bboulevards%2bYves%2bMontand%26qs%3dn%26form%3dQBRE%26sp%3d-1%26ghc%3d1%26pq%3dyoutube%2bles%2bgrands%2bboulevards%2byves%2bmontand%26sc%3d8-42%26sk%3d%26cvid%3d14A0521C3A0C45F681C4E24DF8CC84A3%26ghsh%3d0%26ghacc%3d0%26ghpl%3d>

NB/ **MédiaChartres**, a juste modifié quelques mots et rajouté le Noms des Blv et rues, **Montpellier/Chartres** résolument compatibles.

Serge Maloude

CA VA « GRINCER » ...

MédiaChartres soutien le monde médical





ça va « grincer » !



Avec le projet (**bien avancé**) de révision des textes de loi au **Sénat**, **MédiaChartres** présume que cela va créer un séisme au sein des communautés de communes, certains pouvant déjà envisager un « **recyclage** » ou un passage de relais à un proche de confiance (**qui ne sera d'ailleurs, nullement obligé de respecter les accords « d'arrières boutiques »**).



extraits: (source)

Proposition de loi tendant à prendre en compte le mandat de conseiller communautaire dans la limitation du cumul de mandats

Article unique

I. – Le premier alinéa de l'article L. 46-1 du code électoral est complété par

les mots : « , membre de l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre de plus de 30 000 habitants ».

II. – Le premier alinéa du I de l'article 6-3 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977 relative à l'élection des représentants au Parlement européen est complété par les mots : « , membre de l'organe délibérant d'un établissement public

de coopération intercommunale à fiscalité propre de plus de 30 000 habitants ».

III. – Les I et II entrent en vigueur le premier jour du troisième mois suivant

Enregistré à la Présidence du Sénat le 10 février 2023

PROPOSITION DE LOI

tendant à prendre en compte les fonctions de président ou de vice-président

d'intercommunalité dans la limitation du cumul de fonctions exécutives, a promulgation de la présente loi.



EXPOSÉ DES MOTIFS

Les lois de décentralisation ont conduit à la création de **féodalités locales**. Certains présidents d'exécutif local, notamment dans les très grandes collectivités ou intercommunalités, **ont même parfois un comportement autocratique**. Ces dérives sont la conséquence directe de la **concentration des pouvoirs**. De ce fait, il est regrettable qu'il y ait un véritable vide juridique dans les lois limitant les cumuls de fonctions, en ce sens qu'elles ne prennent pas en compte les fonctions de président ou de vice-président d'intercommunalité ni celles de vice-président de conseil départemental ou régional.

Il est ainsi aberrant qu'un élu puisse être à la fois président d'une communauté d'agglomération de plus de 300 000 habitants, maire d'une ville de 150 000 habitants et vice-président d'un conseil départemental ou régional, alors qu'un maire d'une petite commune de 100 habitants ne peut pas être à la fois simple conseiller départemental et simple conseiller régional.

À l'évidence, il faut renforcer la limitation des cumuls de fonctions exécutives. La présente proposition de loi tend donc à ce que nul ne puisse

cumuler plus de deux fonctions exécutives dans des collectivités territoriales ou des établissements publics de

coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre. Plus précisément, cela concerne les fonctions de maire, d'adjoint au maire, de président ou de vice-président d'intercommunalité et de président ou de vice-président de conseil départemental ou régional.



https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006392805/2000-04-06

Proposition de loi tendant à prendre en compte les fonctions de président ou de vice-président d'intercommunalité dans la limitation du cumul de fonctions exécutives

Article unique

I. – Le quatrième alinéa de l'article L. 5211-9 du code général des collectivités territoriales est complété par une phrase ainsi rédigée : « Dans le cas d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre, elles sont également incompatibles avec l'exercice de plus d'une des fonctions

suivantes : maire, maire d'arrondissement, maire délégué ou adjoint au maire ;
président ou vice-président de conseil départemental.

MédiaChartres va suivre l'évolution de cette modification de la loi, qui ne devrait pas « plaire » à tout le monde ?



Karine Relin

ENQUÊTE ET RAPPORT ...

« Théoriquement » les forces de l'ordre, sont sensés (entre autre) protéger les populations. Lors d'une enquête nationale conjointe de MédiaChartres avec ses confrères, voici ce quelle a révélée:



archives

Une infime minorité, utilise (ou a utilisé) à titre privé ou pour « rendre service » (comme par exemple, les pantouflards) les fichiers de la Police ou de la Gendarmerie (la tricoche) mais la justice, ne l'entend PLUS ainsi et va tout mettre en œuvre, pour endiguer ses pratiques qui violent les règlements et dévalorisent l'image et le travail des forces de l'ordre. Des investigations qui vont visés d'autres services de l'État (Préfectures, Ministères, etc)



Enquête (extrait): publié le 11/02/2023 sur **MEDIAPART**
(source)

<https://www.mediapart.fr/journal/france/110223/fichiers-de-police-et-de-gendarmerie-dix-ans-de-detournements>

« Consultations illégales, transmission d'informations confidentielles, voire corruption : les fichiers de police, dont le contenu est sensible et l'usage encadré: Fichiers de police et de gendarmerie : retour sur dix ans de détournements ».

Le gigantesque « Traitement des antécédents judiciaires » (TAJ) et son ancêtre, le « Système de traitement des infractions constatées » (Stic), semblent surreprésentés. Renseignement au profit d'un ami, [vendetta personnelle](#) ou [revente d'informations](#) : les motivations sont multiples. Depuis 2015, le ministère de la justice dénombre 262 condamnations de première instance pour le délit de « détournement de la finalité d'un traitement de données à caractère personnel », l'une des qualifications pénales utilisées.

Dans plusieurs de ces rapports, l' IGPN précise que ces chiffres concernent toutes les consultations identifiées comme « **sans rapport avec le service** » (**c'est-à-dire que le policier n'avait pas de raison professionnelle valable de faire cette recherche**), quel que soit l'objectif poursuivi. « Les informations ainsi obtenues peuvent avoir été remises à des tiers, avec ou sans but lucratif.



archives

De son côté, l'Inspection générale de la gendarmerie nationale (IGGN) fait état de sept saisines du « **bureau des enquêtes** » par l'autorité judiciaire entre **2019** et **2021** pour des « **détournements de fichiers** » commis par des gendarmes. Auxquelles s'ajoutent **17 saisines** pour des délits voisins, la « **violation du secret** » (professionnel, de l'enquête ou de l'instruction). En **2020**, **37 sanctions disciplinaires** ont été prises pour des « **divulgations d'informations** » vers l'extérieur.

« Dans la plupart des affaires de consultation illégale, il n'y a pas d'argent versé, complète le magistrat L P. Ce sont des affaires de "curiosité malsaine" : le policier a passé au fichier des voisins ou des membres de sa famille. » Une curiosité malsaine qui a conduit des policiers et des gendarmes au tribunal plus d'une fois, comme en 2019 dans l'[Aisne](#) ou la même année [en Normandie](#). L' IGPN dénombre **107 manquements aux règles d'utilisation des fichiers ... Si la preuve de la consultation illégale est assez simple à rapporter par les enquêteurs, il en va différemment pour la preuve éventuelle d'une rétribution à titre de contrepartie.**

la Direction générale de la police nationale (DGPN) affiche « **une politique de prévention particulièrement rigoureuse** » pour lutter contre les abus, compte tenu de « **la sensibilité de ces fichiers** ». Elle évoque aussi les outils techniques censés améliorer la traçabilité : comme une habilitation individuelle, un droit d'accès, etc. L'institution insiste sur le cadre censé garantir le respect du droit.

Comme elle le rappelle, le code de déontologie de la police et de la gendarmerie comporte une disposition spécifique sur les fichiers informatiques. Celle-ci impose aux fonctionnaires de « **préserver la vie privée des personnes** » et de n'utiliser les fichiers que « **dans le strict respect des finalités et des règles propres à chacun d'entre eux** ».

Ceci, nous ramènent au plan local (**Chartres et Agglo**), ou « certaines personnes » (utilisent) à titre privé les fichiers de la Police ou de la Gendarmerie dans le but d'aider des proches ou amis-es, ou sur demande de « certains employeurs où associés » !

Selon les sources **MédiaChartres**, des « signalements », ont été rapportés auprès du **Ministère de l'intérieur** et d'autres services concernés, sur les agissements illégaux des personnes concernés.





CONSEIL SUPERIEUR
DE LA MAGISTRATURE